

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS EN ÉVALUATION
2^E ANNÉE DU 1^{ER} CYCLE
ÉCOLE ALIZÉ-MOUSERONS
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

1. Première communication écrite

La première communication, remise au plus tard le 11 octobre, contient des informations concernant l'adaptation de votre enfant.

2. Les bulletins seront distribués aux dates suivantes

1 ^{re} étape	15 novembre 2019		
2 ^e étape	Alizé : 13 mars 2020		
3 ^e étape	Au plus tard le 22 juin 2019		

3. L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines, selon la fréquence indiquée

Disciplines		Étapes			Modalités d'évaluation
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	
Français	Lire (50 %)	X	X	X	-Grilles d'évaluation -Appréciations de textes -Contrôles et exercices divers -Questions en lien avec un texte -Entretien de lecture -Stratégies de lecture
	Écrire (30 %)	X	X	X	-Journal et dossier d'écriture -Composition de textes (descriptifs, récits, lettres) -Dictée d'étape -Grilles d'évaluation -Stratégies d'écriture
	Communiquer oralement (20 %)		X	X	-Communications spontanées : discussions, causeries, échanges formels et informels -Présentations orales à partir de sujets variés -Grilles d'évaluation
Anglais	Comprendre des textes entendus (60 %)		X	X	-Tests de compréhension orale -Grilles d'observation : participation aux routines et participation en classe

	Communiquer oralement en anglais (40%)		X	X	-Chansons et vocabulaire
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)		X	X	-Grilles d'observation et d'évaluation -Situations d'apprentissage et d'évaluation -Entretiens avec l'élève -Stratégies, démarches
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X	X	X	-Test de connaissances mathématiques -Grilles d'observation et d'évaluation -Situations d'apprentissage et d'évaluation -Entretiens avec l'élève -Stratégies, démarches
Éducation physique et à la santé		X	X	X	-Tests psychomoteurs -Tests physiques -Évaluation continue -Parcours d'habiletés -Interactions et coopération
Éthique et culture religieuse Les situations où l'élève sera amené à comprendre le phénomène religieux seront prises en compte pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire final. Les situations où l'élève sera amené à réfléchir sur des questionnements éthiques seront considérées pour une valeur de 50 % du résultat disciplinaire.			X	X	-Entrevues, questionnaires, conversations, discussions, observations et activités écrites
Arts plastiques La création d'images personnelles ou médiatiques sera prise en compte pour 70 % du résultat disciplinaire final. L'appréciation d'images d'arts sera prise en compte pour 30 %.			X	X	-Autoévaluations, observations et appréciations -Production d'oeuvres
Musique La création ou l'interprétation d'œuvre musicale sera prise en compte pour 70 % du résultat final. L'appréciation des œuvres musicales sera prise en compte pour 30 %.	C2	C1-3	C1-2-3	C1 : Observations pendant la création, traces écrites, autoévaluations C2 : Tests individuels, évaluations par les pairs, autoévaluations C3 : Questionnement verbal, fiches d'appréciation, tests auditifs	

Une autre compétence, soit « Organiser son travail » sera évaluée à la 3^e étape.